

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE DE L'ANNÉE 2002-2003

par M. le D^r François JUNG, membre titulaire

La commission des prix de mérite, présidée par Pierre Kolopp, assisté de Jacques Bloch et de Jean-Louis Noiré, après avoir soigneusement étudié les dossiers qui lui avaient été soumis, a porté son choix sur six associations se consacrant à des œuvres de solidarité et d'humanité.

Prix Ladoucette

Le prix Ladoucette d'un montant de 300 € avec médaille d'honneur et diplôme est décerné à la **Conférence saint Vincent de Paul du Ban-Saint-Martin**, présidée par Jean Milesi.

Un jeune chrétien de 20 ans, Frédéric Ozanam, interpellé par la détresse des pauvres, fonde à Paris en 1833, avec six camarades une conférence de charité qu'il place sous le patronage de saint Vincent de Paul.

Ce mouvement se met au service des plus déshérités, des malades, des blessés de la vie. Il se développe rapidement en France et dans le monde.

La Conférence Sainte Croix du Ban-Saint-Martin est tout particulièrement active.

Ses membres payent de leur personne, visitant malades, infirmes, handicapés ou solitaires, marginaux, accompagnant les familles en difficulté. Ils aident au maintien du logement, au chauffage hivernal. Ils sont présents par des colis alimentaires pour les fêtes de Noël et de Pâques.

Ils soutiennent un projet éducatif en Inde.

Ils restent ainsi fidèles à la devise de leur fondateur : aimer, soulager, servir.

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

Prix Colonel Bouchotte

Le prix colonel Bouchotte d'un montant de 300 € avec médaille d'honneur et diplôme reconnaît les mérites de la **Bibliothèque sonore de Metz** représentée par Monsieur Jean-Paul Arnould.

La Bibliothèque sonore est faite de « livres-écoutes » pour malvoyants et a pour objectif de rompre l'isolement des personnes atteintes d'une invalidité de la vue.

Son but est de toucher ceux qui ne voient plus assez pour la lecture et de sensibiliser leur entourage aux services apportés par celle-ci qui permet aux malvoyants de continuer à lire, mais d'une autre façon en « écoutant » les livres.

Les bibliothèques fonctionnent grâce à des bénévoles : les Donneurs de voix qui enregistrent les livres sur cassettes. La Bibliothèque de Metz compte actuellement 1 900 ouvrages.

Huit dames, possédant de bonnes connaissances littéraires, assurent la permanence hebdomadaire, mettent gratuitement à la disposition des « audio-lecteurs » les livres enregistrés et assurent la gestion administrative.

Le budget de fonctionnement est équilibré par des dons, en particulier par des dons réguliers des « Lions Club » de la région.

L'Académie reconnaît tout le mérite de cette œuvre entièrement bénévole et désintéressée dont l'efficacité est largement démontrée.

Prix Mademoiselle Bouchotte

Le prix Mademoiselle Bouchotte comprenant une médaille d'argent et un diplôme est décerné à la **Fédération Huntington espoir**, représentée par Monsieur Roger Picard.

La maladie de Huntington est une anomalie génétique rare, neuro-dégénérative due à la destruction des cellules du cerveau central et pour laquelle il n'existe encore aucun traitement, ni préventif, ni curatif.

Elle entraîne des dérèglements physiques et psychologiques irréversibles. Elle génère de dramatiques problèmes relationnels, sociaux et financiers avec souvent plusieurs malades par famille et pour les enfants, l'angoisse d'être peut-être porteurs du gène. La fédération s'est fixée comme

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

but la défense des intérêts matériels et moraux des familles, le réconfort et le soutien aux malades et à leur famille, l'information des secteurs médicaux et paramédicaux permettant une prise en charge spécialisée de ces patients, la création et la gestion d'établissements spécialisés dans l'accueil et les soins de ces malades.

Une équipe s'est constituée en Moselle autour de la « Fédération Huntington espoir » pour construire des réponses adaptées aux différents besoins recensés par les familles. Un projet comportant l'extension de la maison d'accueil spécialisée de Novéant est envisagé. Cet agrandissement serait une unité spécifique pour l'accueil adapté de ces malades.

L'Académie se doit de reconnaître l'importance et la valeur humaine de ce projet.

Prix Pêcheur

Le prix Pêcheur comprenant une médaille d'argent et diplôme a été accordé à l'**Association des chiens guides du Grand Est** représentée par Monsieur Ney.

L'Association des chiens guides du Grand Est a été créée fin 2001 pour reprendre la gestion de l'école de chiens guides pour aveugles, voulue par Madame Marguerite Puhl-Demange, qui, au travers de « Noël de Joie » avait pu mesurer les bienfaits que la remise d'un chien guide apportait à une personne non voyante : en hommage l'école porte son nom.

Les « LIONS Club » de Metz se sont intéressés à cette réalisation et plusieurs membres ont accepté des responsabilités dans le Comité de Direction de la nouvelle association pour en faciliter le lancement.

L'école Marguerite Puhl-Demange a pour vocation d'éduquer des chiens et de les remettre gratuitement à des personnes déficientes visuelles qui peuvent ainsi accéder à une autonomie qu'elles ont perdue ou qu'elles n'ont jamais eue.

L'Association du Grand Est dispose, à Woippy, d'un outil très opérationnel : un chenil pouvant accueillir une dizaine de chiens avec un terrain attenant de 5 000 m² comportant des aires d'exercice et d'entraînement.

Pour former seize chiens par an et répondre à la demande, il faut trois éducateurs et un moniteur spécialisé. Une telle structure nécessite des moyens d'encadrement et des ressources importantes qui ne peuvent provenir que de la générosité du public. Le comité de direction a recruté un res-

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

ponsable qu'elle a trouvé en la personne de Raymond Ney, ancien cadre d'entreprise, lui même sensibilisé aux problèmes des non voyants par des membres de sa famille.

L'Académie se doit de reconnaître toute la valeur sociale de cette œuvre, rappelant ainsi une des préoccupations majeures de Madame Puhl-Demange, membre, hélas prématurément disparu, de notre compagnie.

Prix de Mérite

Au **Père François-Marie MAIER**, est accordé un prix de mérite avec médaille d'honneur et diplôme.

Le père François Maier, du couvent des capucins de Hirsingue, au cours de mission en Afrique, a pu constater que de nombreux malvoyants n'étaient pas pourvus de verres correcteurs : une paire de lunettes en effet, dans ce continent, représente six à huit mois de salaire.

Il a fondé en 1974 l'association « lunettes sans frontières » qui recueille les lunettes qui ne servent plus.

A Hirsingue une trentaine de bénévoles trient les lunettes collectées, inscrivent les dioptries sur chaque verre, mettent les lunettes en étui et font des colis de un à trois kilos. Ces colis sont acheminés dans tous les pays du tiers-monde et aussi, signe des temps, en France.

Ces lunettes sont envoyées à des personnes compétentes dans des cliniques, des dispensaires ophtalmologiques et des stations de mission qui en font bénéficier les malvoyants pauvres de leur pays.

Le bilan des dernières années est éloquent : plus de 110 000 lunettes ont été adressées.

L'Académie se doit de rendre hommage au Père François-Marie Maier.

Prix de Mérite

de 120 € avec médaille et diplôme reconnaît les mérites de l'**Association « Loisirs à l'hôpital »** ou « **Blouses roses** ».

Cette association nationale regroupe, depuis 1965, deux mille quatre cents bénévoles intervenant dans deux cents hôpitaux répartis dans quatre-vingt dix-sept villes françaises.

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

Madame Agnès Nanty, adjoint au maire du Ban Saint-Martin, a fait partie de l'équipe de création du comité AHL de Metz en 1986. Elle vient d'être nommée présidente du Conseil national d'administration de cette œuvre.

A Metz, les « Blouses roses » sont actuellement soixante et se rendent dans les services hospitaliers de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique de Bon Secours et Belle Isle, ainsi que dans sept établissements de personnes âgées.

Chaque bénévole donne une partie de son temps chaque semaine à l'association après un temps d'essai et verse une cotisation annuelle.

Auprès des tout petits, les « Blouses roses » apportent tendresse et douceur par des activités d'éveil et de maternage ; auprès des enfants elles apportent le conte, la musique, les travaux manuels, les jeux et la lecture.

Les personnes âgées, quant à elles, redécouvrent le goût d'être actives par des activités créatives, ludiques et artistiques, tels les ateliers de cuisine, pâtisserie, gymnastique, chorale, jeux de société. Des sorties sont organisées.

L'Académie se doit de reconnaître le mérite de cette association dont l'action est immense.